



Rapport financier trimestriel

2011-2012

Bureau du secrétaire du gouverneur général

Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2011



**Rapport financier trimestriel
pour le trimestre terminé le 31 décembre 2011**

Compte rendu soulignant les résultats, les risques et les changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

A) Introduction

Raison d'être du Bureau du secrétaire du gouverneur général

Le Bureau du secrétaire du gouverneur général (BSGG) offre un soutien et des conseils au gouverneur général du Canada dans son rôle unique de représentant de la Reine au Canada ainsi que de commandant en chef. Le BSGG aide le gouverneur général à s'acquitter de ses responsabilités constitutionnelles, à représenter le Canada ici et à l'étranger, à rapprocher les Canadiens, à concéder des armoiries et à reconnaître l'excellence en assurant l'administration de tous les aspects du Régime canadien de distinctions honorifiques et l'organisation des remises de distinctions honorifiques, de décorations et de récompenses nationales. Le BSGG gère des programmes de visites guidées et d'interprétation aux deux résidences officielles du gouverneur général et supervise les activités quotidiennes de ces résidences. Le BSGG fournit aussi un soutien aux anciens gouverneurs généraux, ce qui inclut les pensions des anciens gouverneurs généraux et de leurs conjoints.

Vous trouverez des renseignements supplémentaires sur le mandat, les rôles, les responsabilités et les programmes du BSGG sur la page Web affichant le [Budget principal des dépenses de 2011-2012](#).

Le présent rapport financier trimestriel :

- doit être lu de concert avec le *Budget principal des dépenses de 2011-2012*;
- a été préparé par la direction du BSGG tel qu'exigé par l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, et selon les modalités prescrites par le Conseil du Trésor;
- n'a pas fait l'objet d'une vérification externe ou d'un examen.

Méthode de présentation du rapport

Ce rapport trimestriel a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport inclut les autorisations de dépenser du BSGG accordées par le Parlement et utilisées par le BSGG de manière cohérente avec le *Budget principal des dépenses* pour l'exercice financier 2011-2012.



Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 31 décembre 2011

Ce rapport financier trimestriel a été préparé en utilisant un cadre de rapport financier à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées sur une base annuelle par l'entremise de lois de crédits ou de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

Lorsque le Parlement est dissout pour la tenue d'une élection générale, l'article 30 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* autorise le gouverneur général, sous certaines conditions, à émettre un mandat spécial autorisant le gouvernement à retirer des fonds du fond consolidé des revenus. Un mandat spécial est considéré comme un crédit relatif à l'exercice au cours duquel il a été établi.

Le BSGG utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation de ses états financiers annuels qui font partie du *Rapport annuel* ministériel. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement demeurent toujours basés sur la méthode de comptabilité axée sur les dépenses.

B) Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

La présente section souligne les éléments significatifs qui ont contribué aux changements au niveau des ressources disponibles pour l'exercice ainsi que les dépenses réelles pour le trimestre qui s'est terminé le 31 décembre 2011 et depuis le début de l'exercice en cours.

État des autorisations

Le 31 décembre 2011, le total des autorisations budgétaires utilisables a augmenté de 1 361 000 \$ comparativement au troisième trimestre de 2010-2011. Cette hausse est attribuable à l'augmentation du crédit 1 – budget de fonctionnement (1 329 000 \$) et des autorisations budgétaires législatives (32 000 \$).

Tel que reflété dans l'état des autorisations, l'augmentation du budget de fonctionnement (1 329 000 \$) est principalement attribuable au virement du crédit 30 – besoin en rémunération (1 450 000 \$) approuvé par le Secrétariat du Conseil du Trésor pour contrebalancer le règlement immédiat des indemnités de départ encouru au dernier trimestre. Cette hausse est aussi contrebalancée par les baisses du budget en personnel (77 000 \$), des coûts de fonctionnement (12 000 \$) et à l'écart des crédits 15 et 25 (32 000 \$).



Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 31 décembre 2011

Dépenses ministérielles budgétaires par article courant

Les dépenses trimestrielles et cumulatives pour l'exercice financier en cours sont très semblables à celles de l'exercice précédent, excepté pour l'augmentation des coûts cumulatifs en personnel qui est expliqué par le règlement décrit ci-dessus.

De plus, les dépenses de matériel et d'outillage ont augmenté de 113 000 \$ durant le troisième trimestre 2011-2012. Cette augmentation est principalement attribuable au renouvellement des licences de support pour Microsoft Office (98 000\$). La dépense a été encourue en décembre 2011 et a été renversée au cours du mois de janvier 2012 (période 10) afin d'être reflétée sous services de réparation et d'entretien.

C) Risques et incertitudes

Ce rapport financier trimestriel (RFT) reflète les résultats de l'exercice courant, en relation avec le Budget principal des dépenses, pour lequel la totalité des crédits a été octroyée le 27 juin 2011.

Dans le Budget 2010, il a été annoncé que les budgets de fonctionnement des ministères seraient bloqués au niveau de 2010-2011 pour les années 2011-2012 et 2012-2013. Comme les ministères doivent absorber les hausses salariales de leurs employés, le BSGG se devait de mieux utiliser son crédit de fonctionnement pour financer ces hausses. Le BSGG a pu assumer la réduction du financement en 2010-2011 sans incidence majeure sur ses opérations.

Durant le présent exercice financier, le BSGG devra de nouveau puiser à même son crédit de fonctionnement pour financer les hausses salariales. La haute direction examine présentement diverses options afin de s'ajuster aux contraintes de financement pour l'exercice de 2012-2013.

D) Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Il n'y a pas eu de changement important quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes ayant une incidence sur les rapports financiers au cours du trimestre terminé le 31 décembre 2011.



BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL
OFFICE OF THE SECRETARY TO THE GOVERNOR GENERAL

**Rapport financier trimestriel
pour le trimestre terminé le 31 décembre 2011**

Approuvé par :

M. Stephen Wallace
Secrétaire du gouverneur général

M. Fady Abdul-Nour P. Eng.
Directeur général des Services ministériels et
dirigeant principal des finances

Ottawa, Canada
Le 29 février 2012

Bureau du Secrétaire du Gouverneur Général - État des Autorisations



Rapport financier trimestriel (*non-vérifié*)

Pour le trimestre terminé le, 31 décembre 2011

<i>(en milliers de dollars)</i>	Exercice financier 2011-2012			Exercice financier 2010-2011		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2012	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2011	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2011	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2010	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 1						
Personnel	11,969	3,354	11,003	12,046	3,370	9,981
Coûts de fonctionnement	5,035	1,189	2,966	5,047	1,056	2,835
Rajustements à la rémunération - CT, crédit 15(1)				20		
Report du budget de fonctionnement - CT, crédit 25(1)	807			823		
Besoin en matière de rémunération - CT, crédit 30 (1)				179		
Total du budget de fonctionnement	19,444	4,543	13,969	18,115	4,426	12,816
Subventions et Contributions	11			11		
Total du Crédit 1	19,455	4,543	13,969	18,126	4,426	12,816
Dépenses budgétaires législatives						
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2,154	539	1,616	2,196	517	1,552
Traitement du Gouverneur général	135	33	100	131	32	97
Pensions payables en vertu de la <i>Loi sur le gouverneur général</i>	520	130	390	450	128	320
Total des autorisations budgétaires	22,264	5,245	16,075	20,903	5,103	14,785

Bureau du Secrétaire du Gouverneur Général - Dépenses budgétaires par article courant

Rapport financier trimestriel (*non-vérifié*)
Pour le trimestre terminé le, 31 décembre 2011



<i>(en milliers de dollars)</i>	Exercice financier 2011-2012			Exercice financier 2010-2011		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2012	Dépensées durant le trimestre terminé le 31 décembre 2011	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2011	Dépensées durant le trimestre terminé le 31 décembre 2010	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Dépenses						
Personnel (01)	16,304	3,926	12,720	14,993	3,919	11,629
Transports & communications (02)	1,934	439	968	1,284	397	1,027
Information (03)	680	44	121	328	72	210
Services professionnels & spéciaux (04)	1,407	332	837	2,069	323	816
Location (05)	151	29	67	151	42	95
Services de réparation et d'entretien (06)	201	18	149	151	25	113
Services publics, fournitures et approvisionnements (07)	796	177	579	1,153	160	462
Acquisition de matériel et d'outillage (09)	260	150	244	313	37	113
Paiements de transfert (10)	531	130	390	461	128	320
Total des dépenses budgétaires	22,264	5,245	16,075	20,903	5,103	14,785